





Alençon, le 29 mai 2009

Objet: Mouvement 2009

Madame l'Inspectrice d'Académie,

De nombreuses craintes sont apparues chez nos collègues lorsqu'ont été divulguées les nouvelles règles du mouvement.

Nous reconnaissons qu'en l'état actuel de nos vérifications, la première phase informatique ne donne pas lieu à contestation.

En revanche, nous notons un certain nombre de points contestables sur votre projet d'affectations des collègues restés sans poste:

- retrait des bonifications sur le document de projet d'affectation à l'issue du mouvement informatique.
- Choix des titulaires T1, T2 qui se voient réaffectés alors que leur barème leur permettait d'obtenir un poste.
- Positionnement imposé des barèmes les plus élevés sur les directions vacantes sans prise en compte de la nature des postes sollicités ni même du secteur géographique.
- Propositions faites aux PE2 susceptibles d'être affinées.

Les attributions de la CAPD n'ayant pas été formellement abrogées, nous sommes résolument attachés à oeuvrer dans un esprit constructif avec les services de l'Inspection Académique mais aussi à garantir la transparence des opérations administratives inhérentes à notre profession. Ce dernier élément étant indispensable pour le maintien de la nécessaire confiance entre les enseignants et leur hiérarchie. Or, les critères d'affectation que vous avez choisis pour la phase manuelle du mouvement ne permettent pas de certifier le caractère incontestable de ces nominations. Le mécontentement généré par ces affectations forcées se trouve, de fait, amplifié par ce manque de lisibilité.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment de valider uniquement la première phase informatique du mouvement et de procéder à une réelle deuxième phase, avec formulation de voeux sur les postes restés vacants à l'issue de la première phase.

Nous sommes disposés à envisager avec l'Administration les modalités d'un second mouvement, seul moyen de lever les doutes et de garantir la nécessaire transparence.

Nous vous prions d'agréer, madame l'Inspectrice d'Académie, nos respectueux sentiments.

Pour les représentants du personnel SE Unsa, SNUipp, SUD Education

Emmanuelle Hallouard, Olivier Hollebecque